

L'Engagement

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT

Les membres de « L'Engagement » se retrouvent autour des valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité), de nos valeurs politiques (humanisme, démocratie, justice sociale, pluralisme) et de leur défense.

Les membres de « L'Engagement » s'attachent à réunir des citoyennes et des citoyens de tous horizons autour des piliers suivants :

- Une industrie plus forte
- Un meilleur partage des fruits de la croissance
- Le retour à la terre
- La sortie des énergies fossiles
- Le rétablissement d'un ordre républicain
- Une nouvelle Constitution
- Une souveraineté renforcée

Les membres des instances dirigeantes de « L'Engagement » s'obligent à soutenir, faire la promotion et porter les propositions politiques émanant des adhérents dans le respect des valeurs exprimées ci-dessus.

Les membres de « L'Engagement » s'obligent à respecter les bonnes pratiques suivantes dans l'exercice de leur activité militante :

L'intérêt général

Nous nous engageons à servir l'intérêt général au-delà de la somme des intérêts particuliers.

La démocratie participative

Nous nous engageons à promouvoir la démocratie participative et à l'appliquer dans le mouvement à tous les niveaux.

La parité Femme - Homme et parité sociale

Nous nous engageons à mettre en place la parité Femme-Homme et la parité sociale.

La transparence et la proximité

Nous nous engageons à pratiquer l'ouverture, la transparence et la proximité pour redonner de la confiance démocratique et l'appliquer au sein même de notre équipe

Le refus du conflit d'intérêt

Nous nous engageons à rejeter et interdire le moindre conflit d'intérêt, quelle que soit sa nature.

l'Engagement

Les membres des équipes dirigeantes de « L'Engagement » s'obligent à respecter les bonnes pratiques suivantes dans l'exercice de leur mandat :

Impartialité et probité

« L'Engagement » est la propriété des adhérents du mouvement, à ce titre les équipes dirigeantes se doivent de respecter une impartialité, de ne pas porter atteinte au mouvement ou le discréditer.

Respect et bienveillance

Les membres des équipes dirigeantes de « L'Engagement » s'engagent à afficher mutuellement et en toute occasion respect et bienveillance vis-à-vis des adhérents et des membres du mouvement.

Loyauté et confidentialité

Les membres des équipes dirigeantes de « L'Engagement » s'engagent à respecter la teneur confidentielle des débats, hypothèses ou documents déclarés confidentiels. A ce titre, ils s'engagent à respecter les canaux de diffusion convenus, via les responsables de la communication et via les porte-parole officiels du mouvement, et à s'abstenir de toute "prise de position à titre personnel".

L'esprit d'équipe et le dépassement de soi

Les membres des équipes dirigeantes de « L'Engagement » s'engagent à pratiquer concrètement l'esprit d'équipe, le partage des compétences, la formation et le soutien mutuels. Mais aussi accepter le dépassement de soi au bénéfice d'un collectif fort.

La qualité de membre se perd par la constatation du non-respect de la charte.

L'exclusion d'un membre entraîne pour lui l'obligation de restituer tous les effets liés à sa fonction, son mandat ou sa mission et à observer une réserve sur ses activités au sein du mouvement.

Janvier 2022